

Ce formulaire doit être rempli par la personne inscrite à un programme d'études postdoctorales qui désire reporter le remboursement de la dette d'études qu'elle a contractée dans le cadre du Programme de prêts et bourses ou du Programme de prêts pour les études à temps partiel. Notez toutefois que la personne qui occupe un poste de résident en médecine au Québec n'a pas à remplir ce formulaire.

Veuillez lire attentivement la section intitulée « Renseignements utiles » avant de commencer à remplir ce formulaire.

Réservé à l'Aide financière aux études

Section 1 Identité et adresse

Nom		Code permanent attribué par le Ministère	
Prénom		Numéro d'assurance sociale	
Numéro	Rue	Direction (Nord, Sud, Est, Ouest)	
Appartement	Municipalité		
Municipalité (suite)	Province	Code postal	Numéro de téléphone (résidence) Ind. rég.
Pays	Autre numéro de téléphone Ind. rég.		Poste
Adresse électronique			

Si vous inscrivez votre adresse électronique, vous recevrez votre correspondance par courriel.

Section 2 Situation familiale

Cochez la case qui correspond à votre situation. (Si vous n'avez pas d'enfant à charge, passez à la section suivante.)

Je suis chef de famille monoparentale. J'ai un ou des enfants à charge sans être chef de famille monoparentale.

Inscrivez le prénom, le nom et la date de naissance de chaque enfant à votre charge.

Prénom	Nom
Date de naissance A M J	
Prénom	Nom
Date de naissance A M J	

Si vous manquez d'espace, utilisez une autre feuille que vous joindrez au présent formulaire.

Section 3 Durée des études

Veillez fournir les renseignements demandés.

Date de début de vos études postdoctorales :

	A				M				J		
--	---	--	--	--	---	--	--	--	---	--	--

 Date de fin prévue de ces études :

	A				M				J		
--	---	--	--	--	---	--	--	--	---	--	--

Cochez la case qui correspond à votre situation.

- Je reçois une bourse.** Joignez une attestation de l'organisme qui vous verse une bourse d'études.
- Je ne reçois aucune bourse.** Joignez un document de votre établissement d'enseignement qui atteste que vous faites des études postdoctorales et une preuve de revenus (ex. : une copie de votre contrat de travail).

Indiquez les revenus d'emploi mensuels bruts que vous prévoyez recevoir pendant la durée de vos études.

(Si vous avez un contrat de travail, inscrivez votre salaire mensuel moyen.)

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

,00 \$

Section 4 Signature

Je déclare que tous les renseignements et documents fournis sont exacts et complets.

Signature X

Date

	A				M				J		
--	---	--	--	--	---	--	--	--	---	--	--

L'Aide financière aux études se réserve le droit de vérifier les renseignements que vous déclarez.

Renseignements utiles

Report du remboursement de la dette d'études

Si vous poursuivez des études postdoctorales et que vous êtes dans une situation financière précaire, vous pourriez bénéficier d'un report du remboursement de votre dette d'études. Cette mesure s'applique au remboursement de la dette d'études contractée au titre du Programme de prêts et bourses ou du Programme de prêts pour les études à temps partiel. Elle ne concerne pas le Programme de garantie de prêt pour l'achat d'un micro-ordinateur.

Conditions d'admissibilité

À la date de votre demande, vous disposez de revenus mensuels bruts inférieurs au revenu maximal déterminé pour votre situation familiale (voir le tableau ci-dessous). Veuillez noter que les bourses d'études ne doivent pas être prises en compte dans le calcul du revenu mensuel.

Si votre programme d'études postdoctorales dure plus de 12 mois, vous devez, pour chaque période supplémentaire de 12 mois, remplir le formulaire *Prolongation du report du remboursement de la dette d'études* que nous vous ferons parvenir.

Revenus mensuels bruts maximaux selon votre situation familiale, à compter du 1^{er} mai 2012

Personne sans enfant à charge	Revenu mensuel brut maximal*	1 586 \$			
Personne avec enfants à charge	Nombre d'enfants	1	2	3	4**
	Revenu mensuel brut maximal*	1 826 \$	2 066 \$	2 306 \$	2 546 \$
Chef de famille monoparentale avec enfants à charge	Nombre d'enfants	1	2	3	4**
	Revenu mensuel brut maximal*	1 946 \$	2 186 \$	2 426 \$	2 666 \$

* Si votre salaire vous est versé toutes les semaines, il faut le multiplier par 4,33 pour obtenir votre revenu mensuel brut. Si votre salaire vous est versé toutes les deux semaines, il faut le multiplier par 2,16.

** Pour chaque enfant additionnel, il faut ajouter 240 \$ au montant indiqué dans le tableau pour établir le revenu maximal.

Présentation de la demande

Si vous êtes boursière ou boursier, vous devez fournir une attestation de l'organisme qui vous verse une bourse d'études.

Si vous ne recevez aucune bourse d'études, vous devez fournir une preuve de vos revenus (ex. : une copie de votre contrat de travail) et un document de votre établissement d'enseignement attestant que vous faites des études postdoctorales.

Vous pouvez obtenir des renseignements supplémentaires auprès du Service de l'accueil et des renseignements de l'Aide financière aux études, au 418 643-3750 (Québec), au 514 864-3557 (Montréal) ou au 1 877 643-3750 (sans frais ailleurs au Canada et aux États-Unis).

Veillez faire parvenir le formulaire rempli à l'adresse suivante :

Service de la gestion des programmes et des comptes
Aide financière aux études
1035, rue De La Chevrotière
Québec (Québec) G1R 5A5